

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/06/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/06/2014

SEANCE DU 23 JUIN 2014

Délibération n° D-2014-280

Equipements de protection individuelle - Approbation
d'accords-cadres

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ

Direction de la Commande Publique et Logistique

**Equipements de protection individuelle -
Approbation d'accords-cadres**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Afin de couvrir les besoins de la collectivité en matière d'équipements de protection individuelle de ses agents (chaussures de sécurité, accessoires), un accord-cadre alloti a été passé par procédure négociée.

Le nouvel accord-cadre « Equipements de protection individuelle », mono attributaire, est passé pour une période d'un an, reconductible trois fois, soit une durée maximale de 4 ans.

Chaque lot fixe un minimum et un maximum annuels en valeur TTC :

Lot	Désignation du lot	Minimum annuel en € TTC	Maximum annuel en € TTC
1	Chaussures de sécurité	9 600 € TTC	36 000 € TTC
2	Accessoires	6 000 € TTC	36 000 € TTC

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 16 juin 2014 pour procéder à la désignation de l'attributaire pour chaque lot.

La notification du contrat d'accord-cadre emporte la conclusion du premier marché subséquent pour une durée d'un an.

Les dépenses seront prévues aux budgets des années pendant lesquelles seront réalisées les prestations (2014-2018).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les accords-cadres pour chaque lot précisé dans le tableau ci-après :

Lot	Désignation du lot	ATTRIBUTAIRE	MONTANT ESTIMATIF DE L'OFFRE
1	Chaussures de sécurité	VAMA	17 715,26 € TTC
2	Accessoires	FRANCE SECURITE	24 963,07 € TTC

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE